

Jean BOINVILLIERS

Député sortant

Né en 1921, Jean Boinvilliers rejoint le général De Gaulle à Londres dès juin 1940 et s'engage à 19 ans dans les Forces Françaises Libres. Il participe à la campagne du Tchad avec le général Leclerc et termine la guerre dans la 2e D.B.

Il est capitaine de réserve, décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

Il est marié et père de quatre enfants.

Elu député du Cher en 1958, il est maire de Brinon-sur-Sauldre depuis 1959. Il fait partie de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale et fut directeur du journal « La Nation » de 1962 à 1966.

Réélu député en 1962, 1967 et en 1968, il est Président du Comité départemental d'Expansion Economique depuis 1965, et Président de la Délégation Parlementaire auprès de l'O.R.T.F., qui groupe dix députés et sénateurs, depuis 1972.

Suppléant éventuel :



Pierre JACQUET

Principal du C.E.S. de la Cité Scolaire de Vierzon

M. Pierre Jacquet, né le 3 août 1922 à Vierzon, fit ses études primaires à l'Ecole des Ponts, à Vierzon, ses études secondaires au Lycée Alain Fournier, à Bourges (le Lycée de Vierzon n'existait pas encore), puis ses études supérieures au Lycée Louis-le-Grand à Paris, et à la Sorbonne.

Licencié d'Anglais, diplômé d'Etudes Supérieures, il enseigna deux ans au Lycée Alain-Fournier avant d'être nommé en octobre 1946, professeur d'Anglais au Cours Secondaire de Vierzon, devenu maintenant Lycée nationalisé.

En 1968, il est nommé Principal du C.E.S. Albert Camus de Vierzon-Bourgneuf. Depuis 1969, il est Principal du C.E.S. de la Cité Scolaire.

C'est donc la vingt-septième année que M. Jacquet exerce à Vierzon ses fonctions d'enseignant d'une manière qui lui vaut l'estime des Vierzonnais de tous les âges et de tous les milieux.
Il est Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Union des Républicains de Progrès

Pour le soutien au Président de la République

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Seul candidat, investi par les trois formations de la Majorité, qui soutient le Président de la République, je me présente avec confiance devant vous, pour continuer et appuyer l'œuvre du Gouvernement qu'il a nommé.

Le parti communiste fait courir un risque énorme à notre démocratie en voulant prendre le pouvoir.

FACE A UN TEL PERIL, L'HEURE N'EST PAS AUX DIVISIONS, NI AUX DIVERSIONS.

POUR FAIRE ECHEC AU COMMUNISME,
UN SEUL CANDIDAT,
VOTRE DEPUTE,
Jean BOINVILLIERS
Maire de Brinon-sur-Sauldre - Croix de Guerre 39-45

L'Union des Républicains de Progrès,

formée par l'Union des Démocrates pour la Ve République, les Républicains Indépendants, et le Centre Démocratie et Progrès, rassemble des hommes venant d'horizons différents et appartenant à des traditions distinctes, mais qui ont compris que de nos jours, il n'est plus possible de gérer un grand pays dans l'instabilité, la dispute, les marchandages et la surenchère.

Ils ont choisi la règle de l'efficacité, parce qu'ils sont d'accord sur les objectifs essentiels proposés au pays par le Président de la République, poursuivis sans cesse depuis 1969, et dont il s'agit de continuer les réalisations. Il faut :

I. — UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE.

- Maintenir notre indépendance, renforcer notre sécurité, développer la détente, la paix et la justice dans le monde.
- Jouer un rôle pilote dans une Europe européenne, solidaire, organisée et indépendante.

II. — UNE FRANCE PLUS PROSPERE.

- Maintenir notre taux d'expansion et devenir ainsi la première puissance économique de l'Europe et la quatrième du monde (derrière les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S.), avec la qualité de vie en plus.
- Garder la **priorité au plein emploi**. Développer l'effort engagé pour mieux adapter les offres et les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.
- **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.
- **Equiper la France et les Français :**
  — **loger** ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans ;
  — achever les programmes d'**équipement** rural (eau potable, assainissement, électrification) ;
  — construire 4.000 km d'**autoroutes** en cinq ans (total 1978 : 6.000) ;
  — doubler le nombre des abonnés au **téléphone** (10 millions), automatiser entièrement le réseau et assurer la fluidité du trafic.
- **Transformer les structures** : poursuivre les mutations engagées, conditions d'une France moderne, mais simultanément compenser les répercussions qu'elles peuvent avoir pour les catégories socio-professionnelles menacées.

III. — UNE SOCIETE PLUS JUSTE.

- **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**
  1) **des personnes âgées :**
  — mettre progressivement en application le **droit à la retraite** au taux plein à partir de **60 ans** ;
  — adopter une **« charte du troisième âge »**, améliorant les conditions de la vie pratique (par exemple : gratuité des transports urbains, gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérés de l'impôt sur le revenu) ;
  — **doubler le minimum vieillesse** et abroger la référence à l'obligation alimentaire.

2) **des travailleurs :** continuer de faire augmenter le **SMIC** plus vite que les salaires ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

3) **des agriculteurs :** garantir des prix agricoles assurant une **juste rémunération** du travail.

4) **des fonctionnaires :** faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé ; supprimer les abattements de zone pour les indemnités de résidence.

● **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**

— assurer la **gratuité** des frais de la scolarité obligatoire ;

— adapter les **programmes** à la vie active ; améliorer la formation des maîtres ;

— accueillir tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et alléger leurs effectifs.

IV. — UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE.

● **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**

— réformer les pouvoirs et renforcer les moyens des communes et des départements pour rapprocher les décisions des citoyens ;

— faire passer des communes à l'Etat la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et les C.E.G. ;

— abaisser à 19 ans l'âge de la majorité **civile et politique.**

● **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**

— généraliser l'intéressement aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier ;

— organiser dans les entreprises la participation effective du personnel aux responsabilités ;

— généraliser la mensualisation.

V. — UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

● **Pour les travailleurs :**

— favoriser le développement des horaires aménagés ; réglementer et mieux contrôler les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaîne.

— aider à l'organisation mutualiste du travail rural afin de développer les temps de loisirs pour les agriculteurs.

● **Par la promotion du travail indépendant :** défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.

● **Par la promotion de la femme :**

— faciliter l'accès des femmes à tous les emplois publics ; généraliser le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;

— développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.

● **Pour la famille :** garantir la progression des allocations familiales et simplifier les prestations ; améliorer l'aide aux handicapés ; lancer un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.

● **Dans la vie quotidienne :**

— limiter les concentrations urbaines, promouvoir les **villes moyennes ;**

— accentuer l'orientation de la politique du logement vers la construction de **maisons individuelles** et l'accession à la propriété ;

— améliorer les **transports** dans les agglomérations urbaines ; construire une piscine couverte dans chaque ville de plus de 10.000 habitants ;

— imposer la rédaction en langage compréhensible des textes administratifs et judiciaires ;

— donner aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.

Toutes ces propositions pour un avenir de progrès continu, nous sommes capables de les réaliser, car comme disait Pierre Messmer à Provins :

« Nous pouvons dire aujourd'hui aux PERSONNES AGEES que nous doublerons leur allocation vieillesse dans les cinq ans qui viennent et elles nous croiront parce qu'elles savent que nous l'avons déjà fait au cours de la législature qui s'achève.

Nous affirmons que nous construisons SIX CENT MILLE LOGEMENTS PAR AN et c'est vrai, parce que notre action pendant les dernières années nous place, dès maintenant, au premier rang dans le monde pour le taux de construction du logement par habitant.

Nous pouvons promettre aux AGRICULTEURS que nous édifierons avec eux une économie agricole moderne et prospère, fondée sur la consolidation de l'entreprise familiale, et ils nous croiront parce que nous avons fait voter et appliquer les lois d'orientation, développé le Marché Commun agricole, encouragé l'élevage, favorisé la concertation avec la profession, aidé les jeunes les plus dynamiques à rester à la terre.

Nous pouvons promettre aux COMMERÇANTS ET AUX ARTISANS d'aider les uns à surmonter leurs difficultés, les autres à prospérer. Et ils nous croiront, parce que nous avons déjà amélioré leur régime d'assurances sociales et de retraites ; créé une aide aux plus modestes qui se retirent ; rapproché leur régime d'imposition de celui des salariés ; enfin, déposé des projets de lois d'orientation du commerce et de l'artisanat, qui seront votés par le Parlement dès la prochaine session.

Nous pouvons dire aux TRAVAILLEURS que le problème des bas salaires et de l'amélioration des conditions de travail est, pour nous, une grande obligation que nous respecterons, et ils nous croiront parce que nous avons créé le SMIC, qui a progressé de 40 % en trois ans ; généralisé la mensualisation ; renforcé la politique contractuelle ; réduit la durée maximale du travail ; installé la formation professionnelle tout au long de la carrière.

Nous pouvons dire aux CADRES que nous leur garantissons une place grandissante dans la vie des entreprises, parce que nous avons déjà pris les premières mesures législatives qui consacrent leur rôle et facilitent leur accession aux plus grandes responsabilités.

Nous pouvons dire aux FEMMES que nous assurons leur accès à tous les emplois ; que nous établirons un contrat de progrès pour les familles ; que nous faciliterons l'harmonie de leur vie familiale et professionnelle ; que nous permettrons aux couples, et d'abord aux femmes, d'assumer pleinement leurs responsabilités pour la transmission de la vie, et elles nous croiront, parce que nous venons d'établir l'égalité de leurs salaires avec ceux des hommes ; de moderniser le statut du mariage ; d'assurer leur place dans la direction du foyer.

Nous pouvons dire aux JEUNES que la France que nous construisons sera bientôt la leur ; qu'ils participeront, dès dix neuf ans, à sa vie politique, et ils nous croiront, parce que nous avons permis de tripler en quinze ans le nombre des étudiants ; fait du budget de l'Education Nationale le premier budget de l'Etat ; développé la formation permanente et facilité le placement des jeunes. Ils nous croiront aussi parce que tous nos grands choix sont ceux d'un pays dynamique et tourné vers l'avenir.

Nous pouvons parler de participation, parce que le Parlement a déjà entamé cette grande réforme ; voté les lois créant l'actionnariat ouvrier dans de nombreuses entreprises publiques ; parce que nous avons développé la participation des cadres et des ouvriers dans la gestion des entreprises et que, depuis 1973, nous mettrons en œuvre la réforme régionale.

TOUT CE QUE NOUS AVONS FAIT EST LA PREUVE DE NOTRE APTITUDE A FAIRE CE QUE A QUOI NOUS NOUS ENGAGEONS.

C'est pourquoi, le 4 Mars,

pour une France moderne, indépendante, humaine

Votez pour le candidat de l' **U**nion des **R**épublicains de **P**rogrès

Jean BOINVILLIERS

Député sortant

Maire de Brinon-sur-Sauldre Croix de Guerre 39-45

Remplaçant éventuel : **Pierre JACQUET**

Principal du C.E.S. de la Cité Scolaire de Vierzon

pour le soutien au Président de la République

Vu le candidat :

S.P.B. - Sancerre